

Mercredi 8 juin 2016



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 3) — *Loi modifiant la Loi sur la santé mentale/The Mental Health Amendment Act*

M^{me} la *ministre* STEFANSON

(N° 4) — *Loi modifiant la Loi électorale/The Elections Amendment Act*

M. FLETCHER

(N° 200) — *Loi modifiant la Loi sur les circonscriptions électorales/The Electoral Divisions Amendment Act*

M. FLETCHER

(N° 201) — *Loi sur les jours fériés (modification de diverses dispositions législatives)/The Statutory Holidays Act (Various Acts Amended)*

M. FLETCHER

(N° 202) — *Loi sur la désignation du cimetière Brookside/The Brookside Cemetery Recognition Act*

M. FLETCHER

(N° 203) — *Loi modifiant la Loi sur la profession d'avocat (nomination de conseillers de la Reine)/The Legal Profession Amendment Act (Queen's Counsel Appointments)*

M. KINEW

(N° 204) — *Loi sur les politiques visant à contrer la violence à caractère sexuel et le harcèlement sexuel dans les établissements postsecondaires (modification de diverses dispositions législatives)/The Post-Secondary Sexual Violence and Sexual Harassment Policies Act (Various Acts Amended)*

M. SMOOK

(N° 205) — *Loi sur le Jour du patrimoine ukrainien/The Ukrainian Heritage Day Act*

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

M. SWAN
M. KINEW

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

(100 h)
(Assemblée — Croissance, Entreprise et Commerce)
(salle 255 — Justice)
(salle 254 — Conseil exécutif)

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M^{me} la ministre STEFANSON

(N° 2) — *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative/The Legislative Assembly Amendment Act*
(M. ALTEMEYER — 15 min)

PROPOSITIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT — DÉBAT

M. le *ministre* CULLEN — Partenariat transpacifique

Attendu :

qu'entre 2012 et 2014, les exportations du Manitoba vers les pays signataires du Partenariat transpacifique se chiffraient en moyenne à plus de 9 milliards de dollars par année;

que le Partenariat transpacifique appuiera la croissance économique et la création d'emplois puisqu'il éliminera les tarifs sur la quasi-totalité des exportations clés du Manitoba tout en permettant l'accès à de nouvelles occasions d'affaires dans la région Asie-Pacifique;

que se soustraire au Partenariat transpacifique éliminerait l'accès à d'importants marchés commerciaux et mettrait en péril des emplois au Manitoba,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba confirme son appui au Partenariat transpacifique et qu'elle demande au gouvernement fédéral de prendre les mesures nécessaires en vue de ratifier l'Accord.

[M. MARCELINO (Tyndall Park) — 13 min]

PROPOSITIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

M^{me} la *ministre* STEFANSON — *Loi sur la participation publique au capital d'Air Canada*

Attendu :

que le Manitoba possède une industrie aérospatiale de classe mondiale, la plus importante dans l'Ouest canadien, et qu'elle emploie 5 400 personnes directement et bien d'autres indirectement dans des secteurs connexes;

qu'il est dans l'intérêt national de maintenir une industrie aérospatiale compétitive à l'extérieur de l'Est canadien;

que les modifications que le gouvernement fédéral propose d'apporter à la *Loi sur la participation publique au capital d'Air Canada* soustrairaient Air Canada à toute obligation, ou presque, de conserver dans notre province des emplois qualifiés et de haute qualité dans le domaine de l'entretien lourd et que ces modifications seraient contraires aux intérêts des Manitobains;

que malgré l'opposition claire du gouvernement provincial, des entreprises et des syndicats, le gouvernement fédéral a proposé ces modifications sans avoir effectué les consultations appropriées ni offert d'engagements fermes au secteur de l'aérospatiale du Manitoba,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba s'oppose à l'adoption du projet de loi C-10 et qu'elle continue à s'y opposer jusqu'à ce que le gouvernement fédéral et Air Canada prennent des engagements précis qui rassureraient les Manitobains quant à l'avantage net que ces modifications — ainsi que les investissements connexes en formation, en innovation et en création d'emplois — auraient pour l'économie de la province.

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR MARDI OÙ SERONT ABORDÉES LES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

PROPOSITIONS

M. PIWNIUK — Reconnaissance du Manitoba Filipino Business Council

2. Attendu :

que le Manitoba Filipino Business Council (MFBC) a été fondé en 2011;

que le MFBC permet aux entrepreneurs, aux propriétaires d'entreprises et aux professionnels de faire connaître les questions touchant la collectivité philippine au Manitoba, entre autres sur le plan économique;

que le MFBC est composé de propriétaires d'entreprises qui œuvrent dans des secteurs diversifiés, notamment les finances, les technologies et les soins de santé;

que la collectivité philippine du Manitoba s'agrandit et qu'elle représente une partie importante de la province;

qu'il est essentiel de travailler en équipe pour bâtir une économie plus robuste à l'échelle locale et provinciale,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba souligne l'important travail du MFBC et les efforts qu'il déploie pour faire du Manitoba un lieu où les entreprises peuvent s'épanouir.
